

Note sur le transfert et la Passe¹

Moustapha Safouan

Ce texte est un document d'archives intitulé : Note sur le transfert et la passe, où Moustapha Safouan apporte des précisions aux questions soulevées dans son livre : Le transfert et le désir de l'analyste², qui suit celui sur Jacques Lacan et la question de la formation des analystes³.

Dans *Le transfert et le désir de l'analyste*, j'ai repris la distinction reconnue dans la doctrine psychanalytique entre transfert de travail et transfert de résistance, et j'ai rebaptisé le premier « transfert analysant » et le second « transfert analysable ». Or, il est pour le moins invraisemblable que ces deux variétés du transfert aient le même ressort et le même destin. Ma thèse est la suivante : le sujet supposé savoir, celui dont on dit qu'il doit être destitué à la fin de l'analyse, est à la base de la résistance du transfert, et non pas de l'ensemble de ce phénomène.

En effet, ce que la demande de l'analyse suppose, c'est ceci : qu'il y a des choses qui échappent à ma connaissance, celles - mêmes qui me concernent le plus - mon être et mon vouloir. Elle suppose, en outre, que mon discours signifie plus qu'il n'en dit. Elle suppose, enfin, que celui ou celle à qui ce discours s'adresse est à même de saisir ce surplus de signification. En d'autres mots, l'analyste est supposé savoir la signification. Cette supposition n'est pas la même que celle du sujet supposé savoir.

Les deux suppositions dont se fondent les deux versants du transfert se distinguent parfois dès la démarche initiale, celle de la demande d'analyse. On connaît le prestige dont jouit le président et son aéropage dans les sociétés psychanalytiques. On les affuble de la fiction du sujet supposé savoir d'autant plus volontiers qu'on n'est pas sans la savoir fausse. Les analyses engagées sur cette base

¹ Texte établi par Christian Hoffmann.

² Safouan M., (1988), *Le transfert et le désir de l'analyste*, réédition Hermann, 2024.

³ Safouan M., (1983), *Jacques Lacan et la question de la formation des analystes*, réédition Hermann, 2021.

donnent parfois lieu à des carrières brillantes, celle, par exemple, de tel analyste devenu champion de la relation d'objet, ou encore celle de tel autre qui occupe dans les médias une place que lui envierait maintes vedettes. Les esprits sincères, eux, finissent parfois tragiquement, ayant perdu toutes leurs « illusions » sur l'analyse ; parfois ils s'en remettent à Dieu, seule figure digne de supporter la fiction du sujet supposé savoir. De même, on s'adresse aussi à un analyste en raison du prestige que lui vaut sa « renommée » indépendamment de son appartenance ou non de sa non appartenance à une quelconque institution. Je pense au cas de Freud et de Lacan. Seulement dans ces cas là, le transfert de travail se fonde le plus souvent sur une parole lue ou entendue qui prend pour le sujet une valeur d'énigme. Nous avons là des débuts d'analyses où le transfert de travail est déjà établi, ce qui d'ailleurs ne préjuge pas de la suite. Là où le sujet adresse sa demande à un analyste qu'il n'a jamais vu ni entendu, ce dernier est tenu d'attendre le développement du transfert. Lequel se développe effectivement soit au cours des entretiens préliminaires, ce qui est le cas le plus souhaitable, soit après une période plus ou moins longue du début de l'analyse ; mais toujours est-il qu'il ne s'établit qu'après une parole qui « touche juste », c'est-à-dire qui justifie le crédit à faire à l'analyste, qu'il est à même de saisir la signification.

Ce crédit ne signifie pas que l'acte psychanalytique consiste en une restitution de la signification sous la forme de l'interprétation. Il arrive parfois mais moins fréquemment qu'on ne se plaît à l'imaginer, que l'analyste se trouve amené à souligner une équivoque qui échappe à l'analysant. Le génitif s'y prête tout particulièrement, et l'on se rappelle l'exemple de « désir d'enfant » dont Wladimir Granoff a fait état en son temps.

Maintenant, les appels qui se signifient dans le discours de l'analysant sont on ne peut plus divers. Appel à ce que soit reconnu le point subjectif d'où émane le désir apparemment objectif de l'enfant, pour reprendre l'exemple de Granoff, mais aussi appels d'authentifier un deuil, d'arrêter une tentation, de refuser un don, ou encore un appel (ou l'angoisse) à ce que soit restitué la suite refoulée d'une phrase. Sans parler de l'appel dernier à reconnaître le savoir inconscient de la réalité mortelle. Je dirai que le désir du sujet réside dans un tel appel au moment où il se fait entendre. Ce désir constitue une mise à l'épreuve du désir de l'analyste, lequel aura maintes occasions de faire la preuve de l'inanité d'une interprétation portant, par exemple, sur le désir inconscient du sujet que sa demande soit refusée, au lieu de la refuser en acte.

J'en viens ainsi à la question de la passe⁴. Il est clair que cette idée de Lacan est le fruit d'un retour à Freud, retour dont le bénéfice se mesure à la solution qu'il a rendu possible à la question de la fin de l'analyse ou plus précisément à ce qu'il nous permet de concevoir comme « traversée » du roc de la castration. Or il n'est guère concevable qu'une telle traversée puisse avoir lieu chez quelqu'un qui reste en proie à la répétition comme au premier jour de son analyse, alors que l'efficacité de celle-ci se mesure justement à sa capacité d'arrêter la répétition. Or, celle-ci est une caractéristique essentielle de toute pulsion, qu'elle soit de vie ou de mort. Que signifie donc son arrêt ? Que les pulsions vont s'éteindre ? Cette question concernant ce que la pulsion devient à la fin d'une analyse n'est sans doute pas sans lien avec celle que Lacan soulevait, non sans étonnement, concernant la raison qui pousse quelqu'un à reprendre l'expérience de l'analyse avec un tiers. Quoi qu'il en soit, ce que j'attendrai, pour ma part, d'une reprise de l'expérience de la passe, c'est justement cet éclairage du destin de la pulsion après l'analyse .

Seulement ce qu'on attend, on ne l'obtient pas toujours. Le fait est que les analystes n'attendent pas la fin de leurs propres analyses avant d'exercer sauf là où cette succession est programmée et imposée comme une condition de la formation de l'analyste, ce qui amène parfois les candidats à attendre la fin de leurs analyses didactiques, celles faites pour l'institution, avant d'entamer leurs analyses personnelles. On en vient à se demander si une analyse peut être menée jusqu'à son terme sinon avec un analysant qui s'autorise à l'exercer l'analyse au cours de son analyse même. En règle général, donc l'acte de s'autoriser n'attend pas la fin de l'analyse ; dans le meilleur des cas, il en fait sentir la nécessité. Par conséquent, les passants⁵ sont le plus souvent des analystes qui sont eux-mêmes en cours d'analyse. Et ce serait, à mon avis, une erreur que de récuser leurs candidatures, en leur conseillant de finir d'abord. Car, après tout, il arrive parfois que l'analysant soit soustrait à l'emprise de certaines répétitions au cours de son analyse. L'exemple le plus remarquable est celui du psychiatre ou du psychanalyste qui finit par s'apercevoir de l'interférence répétitive de telle ou telle pulsion dans sa pratique même, et l'on voit l'intérêt qu'il y a à ce que l'arrêt de la répétition soit éclairé en pareil cas. De même pour les passages effectifs à l'exercice de l'analyse. On voit combien cela peut être instructif de savoir si un tel passage s'insère lui-même dans un mouvement de répétition, répétition d'une pulsion voyeuriste ou anale, par exemple, ou s'il a

⁴ Lacan J., « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'Ecole », in *Autres écrits*, Seuil, 2001.

⁵ *Ibidem*.

plutôt rapport à un moment de deuil, et quels sont les effets de ce deuil sur ce que l'existence du sujet comporte de répétitif par ailleurs. Et je ne parle pas des cas où il s'agit d'un véritable passage à l'acte qui survient au moment où il apparaît que les choses n'en resteront pas à la supposition du savoir, mais que du savoir, il y en aura.

Qu'il en soit, il est certain que l'idée selon laquelle l'expérience de la passe serait destinée à éclairer la fin de l'analyse n'a pas peu contribué à ce que cette expérience soit assimilée à une méthode de sélection. C'est pourquoi il me paraît important de préciser que la finalité ou la valeur de l'expérience réside dans l'éclairage que le témoignage du passant peu jeter sur le passage effectif à l'exercice de l'analyse et sur ce que ce passage comporte à l'occasion d'un remaniement plus ou moins grand de la vie pulsionnelle, indépendamment de toute considération concernant le caractère fini ou non fini de l'analyse.

Il n'y a guère de doute que, considérée sous cet angle, l'expérience de la passe ne contribuera pas peu à éclaircir la nature même de l'analyse.